



SARL PASSION FLAMME

(Siret : 51477019700044)

M. DURANTON

14 ZA Evrieu

38110 LA BATIE MONTGASCON

Entreprise titulaire de la qualification

Qualibois module Eau (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois raccordés au réseau hydraulique (chaudières manuelles, chaudières automatiques, etc.) et des poêles

Période couverte par le certificat : 10 mai 2021 au 10 mai 2022

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 26/04/2021 : 0000005135041304 - AXA FRANCE IARD (Paris)

- décennale au 26/04/2021 : 0000005135041304 - AXA FRANCE IARD (Paris)

Qualibois module Air (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois indépendants (inserts, poêles, etc.)

Période couverte par le certificat : 06 mai 2021 au 06 mai 2022

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 26/04/2021 : 0000005135041304 - AXA FRANCE IARD (Paris)

- décennale au 26/04/2021 : 0000005135041304 - AXA FRANCE IARD (Paris)



Numéro Qualibois : QB/64337

Forme juridique : SARL

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 10 mai 2021

Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 0049



Qualibois est un signe de qualité géré par Qualit'EnR.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIBOIS n° 009007171 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 10 mai 2023 pour QualiBois module Eau (probatoire), 06 mai 2023 pour QualiBois module Air (probatoire)